

November 1555

Recen Les Lres de v^{re} Ma^{te} en Responce de celles que Je Luy escriptiz hier, Selon Le contenu desquelles Je me (figureray et en conformite d'elles) Jay aujourdhuy enuoye par divers costez, donner quelques petites alarmes pour pouoir m'y enuoye Les forces des ennemyz. Lesquelles selon son rapport, ne passent de trois mil cinqcentz hommes, et de quarante enseignes de gent de pied.

Leur sont assez tard Retournez vuy cabo de squadra du cap^{ne} Manorette qui auoit eue Retournez Les forces ennemyz avec ennemyz soixante et douze harquebuziers pistons espagnolz et cent pistons de La garnison de Synetz, Lesquels ont deffant plusieurs charre Legeres qui allent au renouy des vivres et si en ont Ramene plusieurs prisonniers.

Aussi Les garnisons de Sautons et Cimar font au mesme jour plusieurs Legeres courses au camp d'entre ennemyz et en ont rapporte quelques bons butins et prisonniers.

Semblablement a ce sont Les cap^{ne} De Canzelles avec ses gens et plusieurs de La garnison, duz Cimar ont Ramene ennemyz faitz charre de solle. Et semble selon que plusieurs prisonniers disent que demain se doit faire Le gros du Reistaillement et Le ruyen bruyt est quilz se doivent partir Lundy prochain, Je n'oyray demain parire de La rualterie pour explorer quelque chose, silz y trouvent La comodite. et ainsi continueray d'entre enuoye au myeu que faire se pourra et en aduertiray v^{re} Ma^{te}.

Comme en escriptant ces lres sont Retournez Les commissaires d'Anders Ba et Spelbach, Lesquels Je a este besoin enuoye vers Les prestons du conte de Stry, pour ce que Les prestons faisoient difficulte de venir icy, on dy enuoye Leurs deputez, tant quilz ny pouoient venir souz, ce que a bien auant valu. Et sont Lesdits commissaires venus seuer uisites avec eulx, touchant Les deux mois de paye. et si

Leur amyé donne charge de point fermé propos ausd piteors de faire
demy mois sans mander par prémisses de leur besongne, et
vous tant que lesd commissaires suruant re leur amyent (Requie
voulent avoir parité, tant quilz messent fait l'apport des d
par subz froissés, ne leur ont voulu re arreder, disant quilz
que par re (Remoy, leur affaire se pourroit de fait plus dilayer,
que navoyt aultre charge de v^{re} Ma^{te}. De sorte quilz se sont
demyés leurs deputés Notab v^{re} Ma^{te} et ont pris ausd v^{re}
deuly y vouloir ausd froissés, Lesquelz seront demain au son
Telle v^{re} Ma^{te} pour luy faire plus aplain l'apport de tout
ont passé avec Treuly piteors. Et come Treuly les se
contentez sy tab que Loy leur donne Le demy mois par des
fuss deux mois l'ung en argent et l'autre en drap. Et me
quil vault mycelle que rest affaire se demestre par v^{re}
que par moy, tant quilz vissent et tre assensz du tout de
payement.

Or, pour ce que les douze mil florins que v^{re} Ma^{te} a
demyés Treuly, ont fait force a leur, a cause (pour la ge
neste ou les piteors se trement) que Loy a oy deuly d'ault
propos de mescontentement. Et pense si n'est ce que
v^{re} Ma^{te} n'ont fait si proges et les grandes Turances et p
que luy fait tant aux rois que Cap^{it} quilz se fussent
en quelque murmur. Car vultre ce que par les dardans les
mis fort enarriere desd les vinandiers (dont le prest qui
sera fait, leur prouffitera bien pen, tant pour la fland
come que Treuly ne venendra pour son que v^{re} Ma^{te}
Ce que ma semble debvoir advenir v^{re} Ma^{te} usy quil
plaise faire pour ceon le plus tost quil sera possible de queleq
aultre bon payement, car sans Treuly se v^{re} Ma^{te} que v^{re}

et ses payz pouvoit tomber en grand Inconvénient. Laquelle
plaira au Roy faire pourveoir à La canalisation de quelque payement
pour ce que souvenement Les payz sollicitent, et mesmes au Roy et François

Et quant au Renouvellement du serment. Les royaumes ont esté
d'advis que Roy Le deussent honorer sans en succéder, du moment
tant que Les ennemis soient absens. Le Roy ne faudray sur ce
Les royaumes pour en faire Le deuoir y requit.

Etant ainsi me recommandant tres humblement à La bèn
grè de v're Ma^{te}. Je prie Le ciel vous donner à Telle en prospèrité
et santé tres bonne et tres longue vie. De v're camp lez
Gaxens Le premier Jour de Novembre 1555

[Faint handwritten notes]

De v're Ma^{te}

tres humble et tres obeissant serviteur et vassal
Guille de Nassau

n Luy

*depeche au camp Le premier
four de Novembre a dix
heures du soir*

